

Elven, le 25 février 2020

Chers Parents,

Nous recevons ce jour des instructions des services académiques de l'Education Nationale concernant l'épidémie du coronavirus.

Pour les personnes revenant des zones à risque, même si aux frontières les autorités vous ont laissé rentrer sur le territoire, vous trouverez ci-dessous ces instructions :

« Compte-tenu du caractère très évolutif de l'épidémie de COVID-19, les recommandations du ministère des Solidarités de la Santé (MSS) ont été mises à jour pour les personnes de retour de zone d'exposition.

Pour les personnes revenant des zones à risque

Le MSS émet des recommandations pour les personnes revenant de Chine (Chine continentale, Hong Kong, Macao), de Singapour, de Corée du Sud, ou des régions de Lombardie et de Vénétie en Italie.

Dans les 14 jours suivant le retour, les mesures suivantes sont préconisées par le MSS :

- Surveillez votre température 2 fois par jour ;
- Surveillez l'apparition de symptômes d'infection respiratoire (toux, difficultés à respirer...);
- Portez un masque chirurgical lorsque vous êtes en face d'une autre personne et lorsque vous devez sortir ;
- Lavez-vous les mains régulièrement ou utilisez une solution hydro-alcoolique ;
- Évitez tout contact avec les personnes fragiles (femmes enceintes, malades chroniques, personnes âgées...);
- Évitez de fréquenter des lieux où se trouvent des personnes fragiles (hôpitaux, maternités, structures d'hébergement pour personnes âgées...);
- Évitez toute sortie non indispensable (grands rassemblements, restaurants, cinéma...).
- **Travailleurs/étudiants : dans la mesure du possible, privilégiez le télétravail et évitez les contacts proches (réunions, ascenseurs, cantine...)**

En cas de fièvre ou sensation de fièvre, toux, difficultés à respirer, les personnes sont invitées à :

- Contacter rapidement le SAMU centre 15 en signalant le voyage ;
- Éviter tout contact avec votre entourage et conservez votre masque ;
- **Ne pas se rendre directement chez le médecin ni aux urgences de l'hôpital.**

En conséquence et sur les recommandations du MSS les enfants qui reviendraient de ces destinations, ne doivent pas être envoyés à la crèche, à l'école, au collège ou au lycée pendant les 14 jours qui suivent leurs retours. Ils sont soumis aux mêmes préconisations que celles rappelées ci-dessus.

De même, les personnels relevant du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse doivent être soumis aux mêmes préconisations, dès lors qu'ils reviennent des zones à risque. »

Pour les enfants et jeunes concernés, merci de prévenir le chef d'établissement afin d'organiser le travail en leur absence.

Nous vous prions de croire, chers Parents, à l'assurance de notre entier dévouement au service de votre enfant.

Le Directeur,



R.LESSARD